

Délibération 2026/04D

CCAS Repas à domicile - Approbation du compte de gestion 2025

L'an deux mille vingt-six, le 09 mars

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune du Palais-sur-Vienne, dûment convoqué le 25 février 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Madame Christine DESMAISONS, Vice-Présidente.

Membres en exercice	15
Présents	9
Représentés	--
Nombre de Votants	9
Pour	9
Contre	--
Abstention	--

Présents : - Mme Christine DESMAISONS - M. Jean-Marie TEXONNIERE - Mme Brigitte MEDARD - Mme Géraldine BÉLÉZY - M. Jean-Marie GRIGNON - M. Philippe POUGET - Mme Monique MILBERGUE - M. Serge DUPUY - Mme Jeannine TOUMIEUX.

Excusés : M. Ludovic GERAUDIE - Mme Laetitia COTARD - M. Laurent COLONNA - Mme Christiane MAZABRAUD

Absentes : Mme Pauline MARANDE - Marie-France REMOND

Madame Monique MILBERGUE a été élue secrétaire de séance.

Les membres du Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- **Vu** le Compte Administratif pour l'exercice 2025, présenté par Madame la Vice-Présidente,
- **Vu** le Compte de Gestion pour l'exercice 2025 présenté par Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Limoges et Amendes,

DECIDENT DE :

- **APPROUVER** les dépenses et recettes imputées par mandats et titres émis par le Président pour le Budget du Centre Communal d'Action Sociale – Repas à Domicile, dont le total recoupe exactement les écritures du Trésorier Municipal,

- **DECLARER** que le Compte de Gestion de Monsieur le Comptable Public du Service de Gestion Comptable de Limoges et Amendes, n'appelle aucune observation, ni réserve.

Fait et délibéré en Mairie, les jours, mois et an que dessus.
En Mairie, le 10 mars 2026
La Vice-Présidente,
Christine DESMAISONS

Transmis à la préfecture le : 13 mars 2026
Publiée le : 16 mars 2026



LE PALAIS SUR VIENNE - MAIRIE

Service de Contrôle de Légalité

Acte n° : 202604D avec 1 pièce(s) jointe(s)
Date de décision : 09/03/2026
Objet : CCAS Repas à domicile - Approbation du compte de gestion 2025

Nature : Documents budgétaires et financiers

Matière : Finances locales - Decisions budgetaires

Date de télétransmission : 13/03/2026 Agent de transmission : Audrey GACHE

Acte : 2026_04D CCAS Repas Compte de gestion 2025.pdf

Annexes :

1 - CG_26871130600038_2025_D.pdf

Transmis par les services de la plate-forme MAGITEL-CL

12, rue des Petits Ruisseaux, 91370 Verrières Le Buisson +33 1 69 53 68 68 www.telino.com



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Accusé de Réception

LA PREFECTURE

DEPARTEMENT 087

Identifiant de l'acte : 087-218711307-20260309-202604D-BF

Date de réception de l'acte par la Préfecture : 13/03/2026